

REPLONGES VŒUX

# La maison médicale s'installera dans l'ex-bâtiment des meubles Bayardon

Le président de la communauté de communes du pays de Bâgé, a terminé son marathon des vœux à Replonges.

Le marathon des vœux s'est terminé dimanche, pour le président de la communauté de communes, Guy Billoudet. Présent à toutes les cérémonies, il a donné un coup de projecteur sur les actions et les projets de la communauté de communes du pays de Bâgé (CCPB) dans chacune des communes.

À Feillens, il a évoqué la mise aux normes de la déchetterie et à Replonges, la réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage pour laquelle la communauté de communes a été désignée par le

préfet comme maître d'ouvrage pour le compte des ex-cantons de Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle et Bâgé.

Il a aussi évoqué la réfection de la voirie dans la zone Mâcon-Est et celle des peintures au pôle petite enfance.

**La mise en service de la maison de santé est prévue en 2017**

Il s'est félicité que le projet de la maison de santé voit enfin son aboutissement. Médecin, dentistes, infirmières, podologue, sage-femme et, à terme kinésithérapeute, se sont engagés dans ce projet qui va finalement se concrétiser dans l'ex-bâtiment des



■ Le président de la communauté de communes, Guy Billoudet, a évoqué la future maison de santé.

Photo Josette ROBIN

meubles Bayardon. Les cabinets médicaux se-

ront implantés au rez-de-chaussée, tandis que neuf

logements (T2 et T3), seront réalisés à l'étage. Les travaux, pilotés par la Semcoda (Société d'économie mixte de construction du département de l'Ain), devraient démarrer dans le courant du premier trimestre 2016 pour une mise en service en 2017.

Enfin, en ce qui concerne le projet de Schéma départemental de coopération intercommunale élaboré par le préfet, il a rappelé la position des conseils municipaux et du conseil communautaire. Ils se sont prononcés pour une fusion plus ambitieuse « qui tient compte du bassin de vie, du développement économique du territoire et des complémentarités déjà existantes », précise Guy Billoudet.